



«L'avenir de l'enseignement religieux: un projet des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pour développer la catéchèse avec les enfants et les jeunes»; information et approbation

Propositions:

1. Le Synode prend connaissance de l'intitulé du projet «L'avenir de l'enseignement religieux: un projet des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pour développer la catéchèse avec les enfants et les jeunes».
2. Il prend connaissance du plan de projet «L'avenir de l'enseignement religieux: un projet des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pour développer la catéchèse avec les enfants et les jeunes» dont les principaux éléments sont les suivants: 1) les paroisses de dialogue qui, avec le soutien de Refbejuso, lancent, expérimentent et évaluent des projets pilotes pour le développement de l'enseignement religieux, 2) la plate-forme «L'avenir de l'enseignement religieux» qui servira de «chambre d'écho» ainsi que 3) le groupe de dialogue «jeunesse et familles» au sein duquel les voix des enfants, des adolescents, des jeunes adultes, des parents et des personnes chargées de l'éducation seront entendues.
3. Il prend connaissance des principes sur la base desquels les paroisses de dialogue doivent lancer, expérimenter et évaluer des projets pilotes pour le développement de l'enseignement religieux.
4. Il approuve le plan de projet «L'avenir de l'enseignement religieux: un projet des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pour développer la catéchèse avec les enfants et les jeunes» en 3 phases: préparation du Synode d'hiver 2021 (phase 1: 2021), lancement de la plate-forme, des projets pilotes et du groupe de dialogue (phase 2: de 2022 à l'été 2025) et évaluation, élaboration et présentation des lignes directrices (phase 3: 2025).
5. Il approuve, conformément aux données du budget 2022 et au plan financier 2023-2026, la somme correspondant au montant total de 805'000 CHF pour la mise en œuvre du projet «L'avenir de l'enseignement religieux: un projet des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pour développer la catéchèse avec les enfants et les jeunes».
6. A cet effet, il accorde 100.8 points de poste de durée déterminée pour la création d'un poste à 80% lié au projet de pédagogie religieuse des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, de 2022 à 2025.

Explication

Contexte

L'enseignement catéchétique a presque trente ans sous sa forme actuelle et son développement est en discussion depuis 2013 au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Indépendamment de la bonne qualité de l'enseignement religieux dispensé dans les différentes paroisses, la nécessité de mener une réflexion de fond sur la manière dont la catéchèse avec les enfants et les jeunes doit être développée à l'avenir est évidente. Il convient de tenir compte des changements sociétaux et de mettre davantage l'accent sur les besoins des enfants, des jeunes et de leurs parents, ainsi que des jeunes adultes. Des travaux préparatoires ont donné lieu à un atelier de prospective le 5 décembre 2016. Il en résulta un projet de concept intitulé «IMPULSION. Ecouter – croire – agir» selon lequel la pédagogie de la religion doit relever quatre défis:

1. L'apprentissage religieux est un processus interactif qui dure toute la vie. Le champ d'action de la catéchèse, limité à la durée de l'école obligatoire et souvent peu corrélé à la vie en paroisse, ne peut pas (plus) répondre suffisamment à cette réalité. Comment donc concevoir une pédagogie de la religion à la fois plus complète, plus englobante et plus connectée?
2. Les familles d'aujourd'hui questionnent l'utilité de l'offre. Comment faire en sorte que la pédagogie religieuse à la fois tienne compte des besoins des individus et y réponde, à la fois assume ses responsabilités à l'égard de la tradition et de la communauté ecclésiale?
3. Les familles n'acceptent plus les yeux fermés de s'engager pendant huit ans pour préparer une confirmation. Dès lors, comment valoriser la particularité des offres de pédagogie religieuse de sorte à ce qu'elles soient un instrument à la fois de formation et d'accompagnement de la personne ?
4. En vertu du droit ecclésiastique, le baptême est une condition préalable à la confirmation. Il n'est pas possible de confirmer sans avoir été baptisé bien que des exceptions soient possibles pour des motifs d'accompagnement spirituel. Cette règle est diversement appliquée par les paroisses. Comment fournir des orientations claires à la fois pour les familles et pour les responsables au sein des paroisses ?

Consultation sur le projet de concept «IMPULSION. Ecouter – croire – agir»

En partant de ce contexte, le Conseil synodal a formulé des thèses pour l'avenir de l'enseignement religieux, qui peuvent être résumées par les mots-clés: flexibilisation, connexion et personnalisation. Ces thèses posent les fondements du projet de concept «IMPULSION. Ecouter – croire – agir», mis en consultation en 2020 (en assemblées en partie présentesielles et en partie virtuelles). Les présidences des conseils de paroisse et les trois ministères ont été invités aux conférences thématiques. Les membres du Synode ont également pu s'y joindre. Toutefois, les résultats de la consultation doivent d'abord être présentés au Synode, visée que poursuit la présente proposition. Ainsi, les membres du Synode qui représentent les paroisses seront impliqués très tôt dans le développement de «L'avenir de l'enseignement religieux», comme cela a été notamment suggéré par une interpellation des membres de la Fraction du centre lors du Synode d'hiver 2019.

Les réponses font apparaître un large éventail d'opinions. C'est pourquoi le Conseil synodal a décidé de procéder à un état des lieux avec un accompagnement externe et de mettre en route la suite de la procédure en tenant compte des besoins. Un plan de projet remanié a été réalisé avec l'aide d'une agence de communication spécialisée dans les projets stratégiques de grande envergure et les processus de transformation. Ce document intitulé: «L'avenir de l'enseignement religieux: un projet des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

pour développer la catéchèse avec les enfants et les jeunes» (voir annexe) repose sur la présente proposition.

Plan de projet «L'avenir de l'enseignement religieux»

L'intitulé «IMPULSION. Ecouter – croire – agir» du projet de concept ne sera plus utilisé par la suite et doit être remplacé par «L'avenir de l'enseignement religieux». Si l'intitulé du projet «L'avenir de l'enseignement religieux» s'inscrit dans le cadre des activités et des structures existantes, il contient également des innovations et laisse ouverte la voie du futur. Donner un nom définitif au concept peut faire partie du processus de développement et refléterait déjà l'expression du travail commun et de la solution.

La structure stratégique du plan de projet «L'avenir de l'enseignement religieux» peut être résumée comme suit:

En tenant compte de la diversité des paroisses de Refbejuso, les bases de l'enseignement religieux du futur pour les enfants et les jeunes sont jetées:

- Développer des éléments conceptuels innovants sur la base des principes, les expérimenter, y réfléchir et évaluer l'expérience acquise.
- Elaborer des lignes directrices pour l'enseignement religieux des enfants et des jeunes. Ces lignes directrices doivent créer les conditions pour permettre d'expérimenter la pertinence et le sens existentiel de la foi chrétienne.

Pour atteindre cet objectif, nous recherchons des paroisses dites de dialogue qui, avec le soutien de Refbejuso et sur la base des principes approuvés par le Conseil synodal, peuvent lancer, expérimenter et évaluer des projets pilotes en vue de développer la catéchèse. Des paroisses de dialogue issues de l'Arrondissement du Jura et du territoire du Synode d'arrondissement de Soleure peuvent également participer au projet.

Les 9 thèses initiales ont été reformulées en 10 principes à l'intention des paroisses de dialogue, pour fonder le développement de leurs projets pilotes (voir le plan de projet en annexe). Désormais, on parle de «principes» pour en souligner davantage le caractère d'orientation, mais aussi leur propension au dynamisme et à l'ouverture.

L'objectif est, après évaluation du projet, d'élaborer des lignes directrices pour l'enseignement religieux des enfants et des jeunes afin de les présenter au Synode 2025. Cela nécessite le cofinancement des projets pilotes ainsi que la création d'un poste à 80% lié au projet de pédagogie de la religion Refbejuso, de 2022 à 2025.

Ce poste est destiné à donner un visage au projet intitulé «L'avenir de l'enseignement religieux» et a pour tâche d'assumer la mise en œuvre concrète du plan de projet conformément à la décision du Synode d'hiver, en étroite collaboration avec le responsable de gestion et le groupe de pilotage Nouvelle pédagogie de la religion. Cela comprend notamment l'implication des paroisses au niveau du contact, de l'accompagnement et des conseils concernant «L'avenir de l'enseignement religieux», la participation en tant que paroisses de dialogue, l'accompagnement des paroisses de dialogue, la responsabilité de la gestion de la plate-forme et du groupe de dialogue «Jeunes et familles», ainsi que l'évaluation de la phase pilote, l'élaboration et la présentation des lignes directrices à l'intention du Synode d'hiver 2025.

Par le biais d'une communication proactive, d'un processus participatif et d'un suivi scientifique (évaluation), le projet intitulé «L'avenir de l'enseignement religieux» mène à un développement continu de la catéchèse existante, auquel toutes les paroisses peuvent participer, dans le respect de leurs différences respectives. L'approche stratégique repose sur le principe suivant: impliquer, motiver et permettre aux protagonistes de participer au projet «L'avenir de l'enseignement religieux». Les principaux acteurs en lien avec la pédagogie de la religion seront conviés à accompagner le projet au sein d'une «plate-forme» créée spécialement et qui servira de «chambre d'écho». Les voix des enfants, des adolescents, des

jeunes adultes, des parents et des personnes chargées de l'éducation seront entendues au sein d'un «groupe de dialogue» ad hoc à créer.

L'«Avenir de l'enseignement religieux» est un projet prioritaire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure qui met au premier plan l'idée de la pertinence et du sens existentiel de la foi chrétienne.

Finances

Coûts du projet (2022-2025, travaux de planification 2021):

- 55'000 CHF crédit de planification approuvé par le Conseil synodal sur la base de l'art. 66, al. 1, let. g du règlement des finances
- 560'000 CHF coûts pour un poste de projet à 80%
- 190'000 CHF soutien financier aux paroisses de dialogue
- 805'000 CHF total proposition de crédit au Synode

Le Conseil synodal

Annexe

Plan de projet «L'avenir de l'enseignement religieux: un projet des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pour développer la catéchèse avec les enfants et les jeunes»